

CONDITIONS DE PARTICIPATION

EDITION DES 26 & 27 SEPTEMBRE 2020 – « AU FIL DE L'EAU »

1/ Un rendez-vous exceptionnel au logis de Chaligny

- ✦ La 10^{ème} édition des « Rencontres du Patrimoine et de la Création » se déroulera **les 26 et 27 septembre 2020**, en Sud Vendée, à 15 kilomètres au Nord de Luçon, dans les jardins du logis de Chaligny.
- ✦ Cette année, le thème de la manifestation sera **“Au fil de l'eau”** en référence au territoire qui accueille la manifestation depuis 10 ans et en lien d'œil à la course autour du monde qui partira des Sables d'Olonne quelques semaines plus tard.
- ✦ Nous mettrons en place des animations autour de ce thème tout au long du week-end et vous demandons de bien vouloir jouer le jeu également, en proposant soit une animation, soit une décoration de stand en lien avec la thématique. Les exposants les plus inspirés seront récompensés !...
- ✦ Notre manifestation a bien évolué depuis la 1^{ère} édition en 2011. Il s'agit aujourd'hui d'une manifestation d'envergure, qui accueille chaque année entre 3 000 et 3 500 visiteurs venus de tout le département de la Vendée et des départements alentours.

2/ Critères de sélection

- ✦ Critères obligatoires :
 - Un travail de qualité (jugée par un groupe de 5 personnes minimum, membres du comité d'organisation)
 - Un dossier complet au moment du comité de sélection
 - 5 visuels minimum
- ✦ Critères permettant de choisir entre 2 exposants de même métier réunissant les critères obligatoires :
 - Proposer des démonstrations ou actions pédagogiques sur le stand
 - Etre installé sur le territoire ou à proximité
 - Présenter un projet en relation avec la thématique

Tous les exposants doivent s'inscrire dans une démarche de qualité. Détenteurs de labels de qualité ou de références exemplaires, il s'agit de mettre en avant les savoir-faire de la région.

3/ Votre stand

- ✦ Par souci de cohérence et pour répartir au mieux les exposants sur les différents sites, l'organisateur se réserve le droit du choix de l'emplacement. Un plan général des emplacements sera communiqué à tous les exposants, au plus tard, 3 semaines avant la manifestation.
- ✦ Une réunion d'information sera également organisée, pour un repérage des lieux et des emplacements prévus, durant la 1^{ère} semaine de septembre.

 36 Rue Hervé de Mareuil
85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais

 +33 (0)2 51 56 37 37

 rencontres-patrimoine@sudvendeelittoral.com

- ✦ L'exposant s'engage à aménager et décorer son espace avec les moyens les plus appropriés pour valoriser son savoir-faire en présentant à titre d'exemples : objets créés, restaurés et à restaurer, photos, films, documentations... Il s'engage à ce qu'une personne qualifiée soit présente sur le stand pendant toute la manifestation.
- ✦ Les banderoles devront être placées impérativement en fond de stand et rester discrètes. Si vous avez réservé des tables, pour l'esthétisme de la manifestation, nous vous demandons de prévoir de les recouvrir de nappes de préférence de couleur écru.

A lieu exceptionnel, savoir-faire exceptionnels. Il convient donc, à chaque exposant, de mettre en valeur son savoir-faire dans cette optique.

- ✦ Pour votre installation, les stands seront disponibles à partir du vendredi 25 septembre à 8h00. Nous vous garantissons l'installation du matériel et l'accès à l'électricité (selon demandes faites dans le dossier d'inscription) à partir de 14h le même jour.
- ✦ Un branchement électrique vous sera fourni si vous en avez fait la demande dans le dossier d'inscription. **Il vous est cependant demandé de prévoir vos rallonges et multiprises en fonction de vos besoins.** Il est impératif de dérouler entièrement votre rallonge du touret car cela peut entraîner des risques d'incendie. Les équipes techniques passeront vérifier les installations électriques.
- ✦ Les tentes des stands extérieurs se composent de 3 côtés bâchés. **Pour la nuit du samedi au dimanche, n'hésitez pas à prévoir de quoi fermer le quatrième côté. Nous ne serons pas en mesure de vous fournir ce quatrième côté.**
- ✦ **Rappel :** Lors de votre départ, nous vous demanderons de bien vouloir remettre les tables, chaises et grilles qui vous auront été fournies pour le week-end à l'endroit prévu dans chaque pôle.

4/ Assurance

- ✦ L'organisateur est couvert pour les risques encourus au titre des animations qu'il organise. Pendant le montage-démontage du stand et les heures d'ouverture de la manifestation, le stand est sous la responsabilité de l'exposant.
- ✦ Pour ceux qui exposent en extérieur, un gardiennage est planifié à partir de 20h00 jusqu'à 9h00 le lendemain matin. Il s'agit d'une mise en place de moyens. L'organisateur s'efforcera d'effectuer une surveillance dans les meilleures conditions, mais sans garantir une obligation de résultats.
- ✦ **Attention :** les risques de vols sont plus importants hors période d'ouverture. C'est pourquoi, il est vivement recommandé aux exposants de recouvrir leurs objets d'un drap et de retirer, dans la mesure du possible, les objets de grande valeur.
- ✦ Il est obligatoire pour l'exposant de se munir d'une assurance et de retourner l'attestation de responsabilité civile professionnelle avec le dossier d'inscription. L'exposant est responsable envers l'organisateur, les autres participants et les tiers, de tous dommages qui pourraient être causés par lui et par les personnes à son service, ou par les produits exposés par lui.

 36 Rue Hervé de Mareuil
85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais

 +33 (0)2 51 56 37 37

 rencontres-patrimoine@sudvendeelittoral.com

5/ Communication

- ✦ Les affiches et les flyers vous permettront de communiquer sur « Les Rencontres du Patrimoine et de la Création » au sein de votre entreprise et auprès de votre clientèle avant la manifestation.
La version papier vous sera adressée par courrier dès validation de votre inscription. Des exemplaires supplémentaires seront disponibles dans tous les offices de tourisme de Sud Vendée Littoral (bureaux de Mareuil-sur-Lay-Dissais, Sainte-Hermine, Luçon, Chaillé-les-Marais, Saint-Michel-en-l'Herm, l'Aiguillon-sur-Mer et la Faute-sur-Mer).
- ✦ N'hésitez pas à communiquer également le nouveau site Internet et la page Facebook de l'événement :
 - ➔ www.rencontres-patrimoine.com
 - ➔ www.facebook.com/lesrencontresdupatrimoineetdelacreation
- ✦ Nous vous offrons 4 invitations, valables le samedi ou le dimanche. Si vous souhaitez en offrir plus, notamment pour certains de vos clients, nous vous enverrons des invitations supplémentaires, qui vous seront facturées 2€ (soit la moitié du tarif de l'entrée, fixé à 4€).

6/ Frais de participation

Ce tarif comprend :

- Les frais de dossier,
- La promotion de la manifestation,
- La mise à disposition d'un emplacement et de matériel,
- La logistique de la manifestation,
- Les bracelets permettant l'accès au site

7/ Informations générales sur la manifestation

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Samedi 26 septembre 2020 : 14h00 à 19h00

Dimanche 27 septembre 2020 : 10h00 à 19h00

Une inauguration aura lieu le samedi à 14h00.

ACCES A LA MANIFESTATION POUR LE PUBLIC

Le public peut accéder à la manifestation contre le paiement d'un droit d'entrée fixé à 4,00 € (gratuit pour les moins 18 ans).

Nous vous rappelons que les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la propriété, aussi bien ceux des visiteurs que des exposants.

 36 Rue Hervé de Mareuil
85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais

 +33 (0)2 51 56 37 37

 rencontres-patrimoine@sudvendeelittoral.com